

Publiée le 9 janvier 2024

Nombre de membres en exercice : 8

Présents : 7

Votants : 7

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CCAS**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf décembre à onze heures, la commission administrative du CCAS dûment convoquée le vingt-deux décembre, s'est réunie en session ordinaire, sous la présidence de M. Régis Forveille, Maire.

Etaient présents : MM Bruno Bouvier, vice-président, Michèle Gilles, Julie Foucteau, Jeannine Pouteau, Josette Lavandier et Jeanine Hatte.

Etait absent excusé : M Gérard Gougeon.

Madame Jeannine Pouteau a été élue secrétaire.

Objet : Vente de la Mouchardière

Sur rapport et proposition du président, la commission administrative, après en avoir délibéré, considérant :

- son projet d'achat de l'ex-restaurant Rue de la Croixille afin de construire 3 logements
- la nécessité de financer ce projet,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

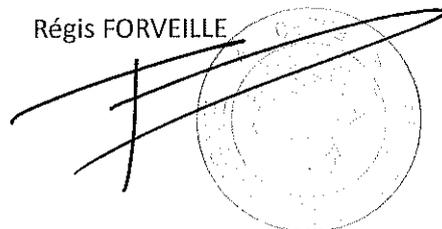
- de procéder à la vente des parcelles YH 1, d'une superficie de 4 h 19 a 50 ca, et YE 41, d'une superficie de 12 h 75 a 18 ca, soit une superficie totale de 16 h 94 a 68 ca
- de charger Monsieur le Président de mener les négociations avec l'actuel locataire de ces parcelles
- d'autoriser Monsieur le Président à engager toutes démarches nécessaires pour la réalisation de cette vente,
- d'autoriser le Président ou le 1^{er} vice-président à signer tout acte ou document concernant ce dossier et notamment l'acte de vente qui serait passé devant Maître Fritzingier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits,

Pour copie conforme au registre,

Le Président,

Régis FORVEILLE



Publiée le 9 janvier 2024
Nombre de membres en exercice : 8
Présents : 7
Votants : 7

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CCAS**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf décembre à onze heures, la commission administrative du CCAS dûment convoquée le vingt-deux décembre, s'est réunie en session ordinaire, sous la présidence de M. Régis Forveille, Maire.

Etaient présents : MM Bruno Bouvier, vice-président, Michèle Gilles, Julie Foucteau, Jeannine Pouteau, Josette Lavandier et Jeanine Hatte.

Etait absent excusé : M Gérard Gougeon.

Madame Jeannine Pouteau a été élue secrétaire.

Objet : Achat partie immeuble ex-restaurant Rue de la Croixille

Sur rapport et proposition du président, la commission administrative, après en avoir délibéré, considérant :

- l'opportunité d'acheter le bâtiment vacant depuis de nombreuses années, situé 8 Rue de la Croixille appartenant à la Société Loges et Toits, afin de procéder à la déconstruction de la partie ancien restaurant et construire 3 logements,
- vu le plan de financement prévisionnel

A l'unanimité,

DECIDE :

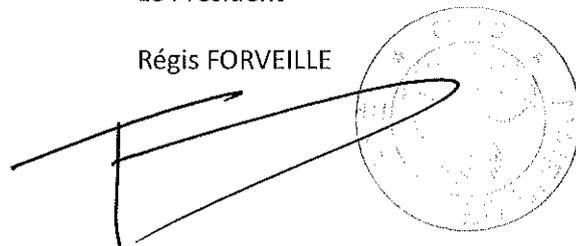
- de procéder à l'achat d'une partie de la parcelle cadastrée AB 221
- de charger Monsieur le Président de mener les négociations avec le propriétaire
- d'autoriser Monsieur le Président à engager toutes démarches nécessaires à la réalisation de cet achat et des études
- d'autoriser le Président ou le 1^{er} vice-président à signer tout acte ou document concernant ce dossier et notamment l'acte de vente qui serait passé devant Maître Fritzingier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits,

Pour copie conforme au registre,

Le Président

Régis FORVEILLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a horizontal line, is written over a circular official stamp. The stamp contains text around its perimeter, including 'CCAS' and 'RUE DE LA CROIXILLE', and a central emblem.